



Association Numismatique de la Région de Cluses

Société Numismatique constituée en 1975 – Loi 1901

Bulletin n° 50 - 21 juin 2012

Le repas du 15 juin aux Thermes de Saint-Gervais

Le Club House situé à l'intérieur du magnifique Parc Thermal du Fayet nous a accueillis pour le repas annuel de notre association.

Cette année, la météo était de la partie, et dès 18h les boulistes sont entrées en action en attendant la venue de tous les participants, pendant que quelques « accro » de la capsule effectuaient des échanges...



Ambiance chaleureuse et bonne humeur étaient de la partie...

La sortie orpaillage du 9 juin

Avec la météo du printemps, les eaux des rivières étant relativement hautes, notre spécialiste Eric nous a donné rendez-vous au bord du Chéran pour notre sortie annuelle dédiée à l'orpailleur.

Toute la troupe s'est rapidement mis au travail pour extraire des sables noirs les paillettes apportées par la rivière.



La récolte a été bonne cette année, les paillettes étant d'une dimension honorable ...

Les BILLETS des Centres Régionaux d'Instruction des Postes et Télécommunications

J'ai eu la chance d'acquérir dernièrement une série complète des billets fictifs utilisés à partir de 1964 par les Centres Régionaux d'Instruction pour la formation de ses agents des Postes et Télécommunications.

Ces Centres Régionaux d'Instruction mis en place en 1911 avaient pour vocation la formation initiale et la formation continue du personnel des PTT. Il y était dispensé des cours théoriques et des cours pratiques.

Pour les cours pratiques, le personnel devait être mis en situation réelle d'agent des Postes et Télécommunications afin de simuler pratiquement toutes les opérations postales.

Pour cela ils avaient besoin de manipuler les timbres courants pour s'initier aux différents types d'affranchissement : lettres ordinaires, lettres recommandées, lettres avec valeur déclarée, colis postaux, etc ...

Au départ les agents en formation utilisaient des timbres identiques aux timbres courants, unique différence : ceux-ci étaient surchargés SPECIMEN ou ANNULE afin de leur enlever toute valeur d'affranchissement en dehors des Centres Régionaux d'Instruction.



Timbre surchargé SPECIMEN

A partir de 1926, l'administration fit confectionner de simili-timbres comportant uniquement la valeur sur fond blanc dans un cadre de couleur sensiblement identique aux timbres réels de même valeur avec la mention sans valeur.



Quelques exemplaires de timbres des cours d'instruction

Les agents en formation devaient aussi s'initier au rendu de la monnaie et à la manipulation des billets de banque. En 1964, les Centres Régionaux d'Instruction furent équipés en billets de banque correspondant aux 5 coupures différentes de l'époque : 5 francs Victor Hugo, 10 francs Voltaire, 50 francs Racine, 100 francs Corneille et 500 francs Molière.

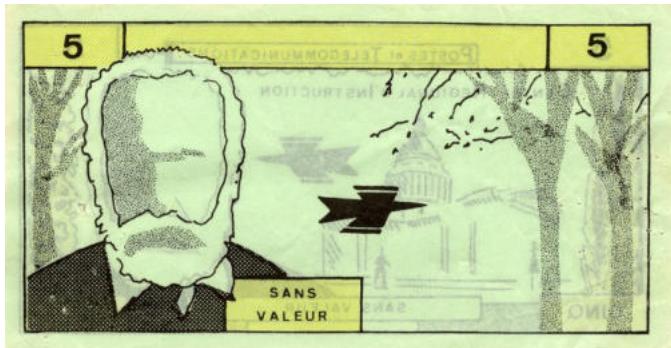
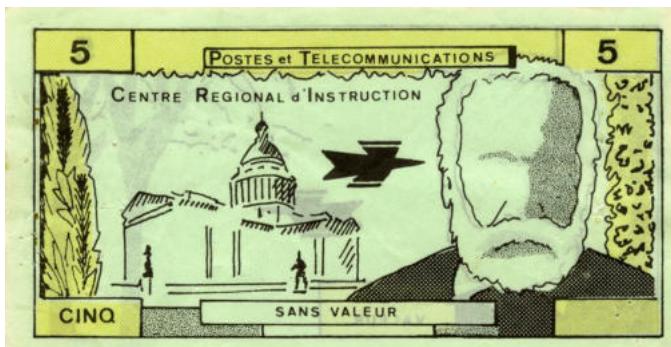
Ces coupures sont stylisées et rappellent sans aucune ambiguïté les billets courants. Elles sont bien sûr de mêmes dimensions que ceux-ci.

Chaque coupure est imprimée sur papier mince et comporte le logo des Postes et Télécommunications ainsi que les mentions suivantes :

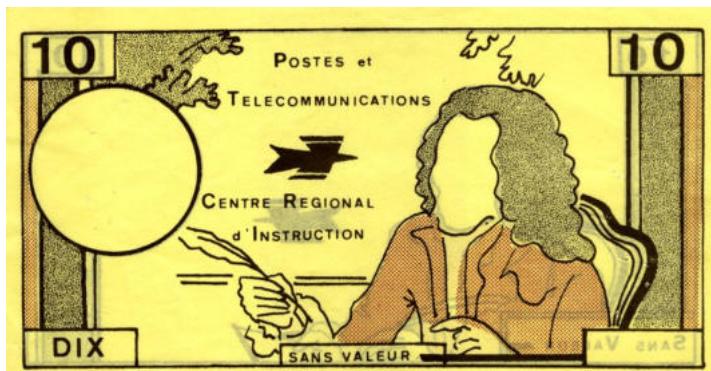


POSTES et TELECOMMUNICATIONS
CENTRE REGIONAL d'INSTRUCTION
SANS VALEUR

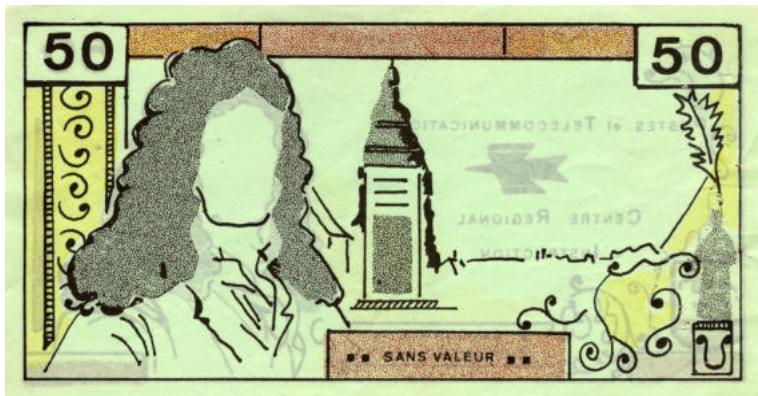
Billet de 5 francs Victor Hugo sur fond de couleur vert pale

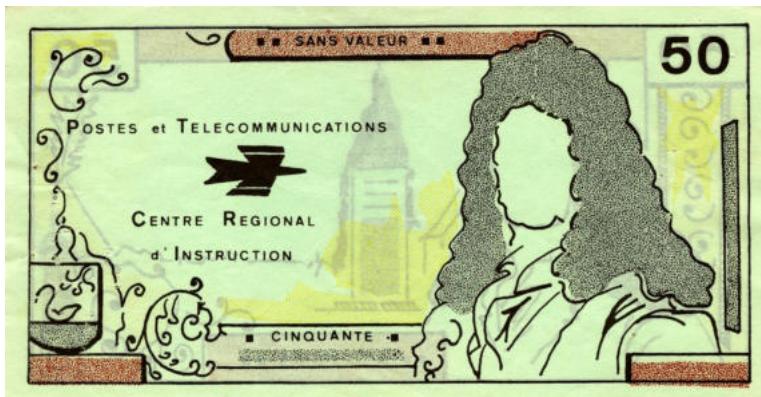


Billet de 10 francs Voltaire sur fond de couleur jaune pale

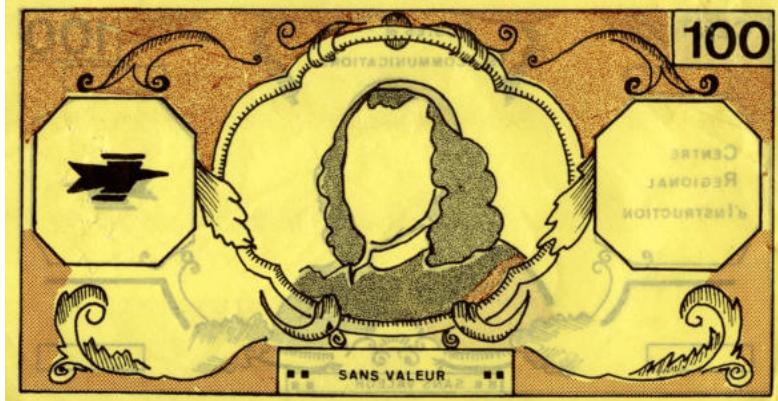
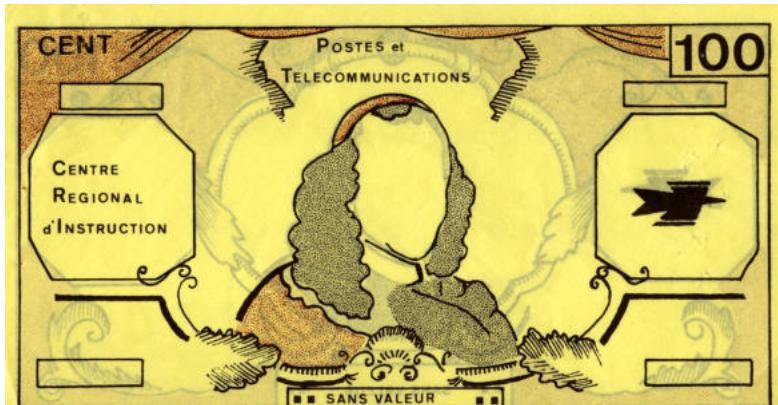


Billet de 50 francs Racine sur fond de couleur vert pale

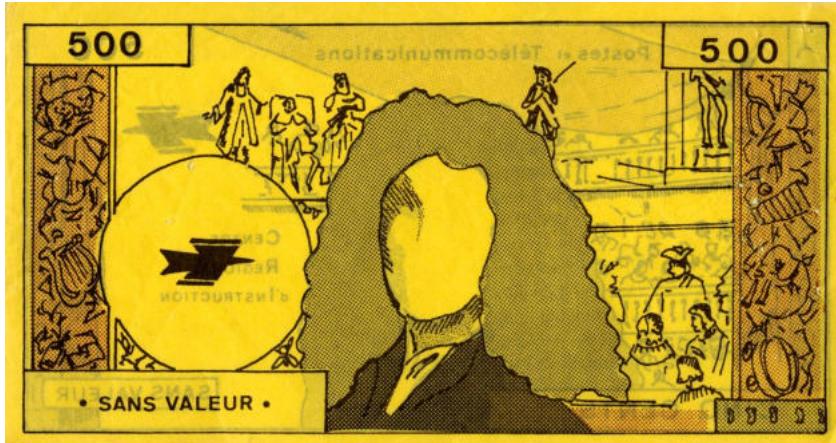
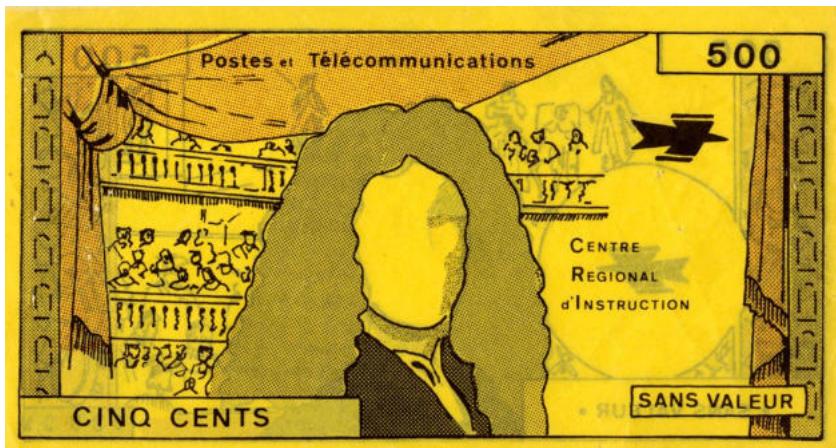




Billet de 100 francs Corneille sur fond de couleur jaune pale



Billet de 500 francs Molière sur fond de couleur ocre



Ces billets fictifs ne doivent pas être très courants car je n'en ai retrouvé aucune trace sur les sites de ventes aux enchères sur internet. Il est vrai que cette série n'a pas du être utilisée longtemps dans les Centres Régionaux d'Instruction, car le 500 francs Molière a été remplacé dès 1968 par le 500 francs Pascal. Cette série a donc pu être utilisée uniquement entre 1964 et 1968.... ☐

Jean-Luc BUATHIER

- *Vocabulaire et numismatique -*

Des briques et des liasses....

Il y a déjà fort longtemps, le 1^{er} janvier 2002, les premiers euros commençaient à circuler poussant vers la porte de sortie nos archaïques francs... pour mémoire, je rappellerai que les premières monnaies **francs** ont été frappées à partir de 1360 sous le roi Jean Le Bon...

Je me souviens d'une expression couramment utilisée dans les années 1980 à 2000, à cette époque on désignait très souvent une somme de 10.000 francs en utilisant le mot **brique**.

Depuis le passage à l'euro, j'étais persuadé que cette expression avait complètement disparue, or il en est rien...

Dernièrement j'en discutai avec un ami et celui-ci m'a indiqué que le mot brique était toujours d'actualité. Pour prouver ses dires il m'a fait parvenir une copie récente d'un bordereau d'une société de transport de fonds. Sur ce bordereau les mots **briques** et **liasses** apparaissent clairement.

BORDEREAU COMPTABLE N°	
G 7	Liasses de 50 EUR 25 000,00
G 1	Briques de 20 EUR 20 000,00
G 1	Briques de 10 EUR 10 000,00

J'ai donc pris mon dictionnaire et après la définition principale du mot **BRIQUE**, j'ai trouvé « **Populaire : un million de centimes** ».

Avant ce sens populaire donné à ce mot, le dictionnaire a oublié d'indiquer que cette appellation à caractère monétaire provient des financiers qui, dans leur jargon, ont fait une analogie entre la forme d'un paquet de 1000 billets et une brique utilisée pour la construction...

Le mot **brique** ne se restreint donc pas à la désignation d'une somme de 10.000 francs, mais il indique plus généralement tout paquet constitué de 1000 billets identiques.



des briques de 10 euros et 20 euros....



On apprend aussi grâce à ce bordereau que le mot **liasse** a aussi une définition dans le jargon monétaire, il désigne un ensemble de 100 billets identiques.

Francis DIEUPART

Les monnaies des Comtes du GENEVOIS frappées à ANNECY

• 1356-1391 •

(suite des numéros 47 à 49)



dimension réelle

type A-4 - Ø 17 mm - 0,76 gr - collection privée



dimension réelle

type A-4 - Ø 16 mm - vente Dürr / Michel Genève 1999 - lot 40



dimension réelle



type A-4 - Ø 16 mm - 0,98 gr - collection privée



dimension réelle



A noter pour cette monnaie la remarquable qualité de la gravure du blason du Genevois. Le graveur a marqué la différence entre l'azur et l'or par de légères marques gravées sur les 4 rectangles azur.

Ces marques n'apparaissent pas sur les autres monnaies, ceci étant certainement dû à l'usure rapide de cette très légère gravure.

type A-4 - Ø 17 mm - 0,95 gr - collection privée

A-5 Denier 2^{ème} type - frappé entre le 3 janvier 1360 et le 25 mai 1362

Nombre d'exemplaires frappés : 1.620.480 exemplaires

Poids théorique : 0,95 gr

Titre d'argent fin : 250/1000^e



Avers : Croix évidée en carré et pointée au centre, dans un quadrilobe

⌘ **AMEDEVS • COMES** entre deux grènetis circulaires

Revers : Ecu du Genevois dans un quadrilobe

⌘ **GEBENNENSIS** entre deux grènetis circulaires

dimension réelle



illustration de E. Demole



dimension réelle



type A-5 - \varnothing 15,3 mm - 0,71 gr - collection privée



dimension réelle



type A-5 - \varnothing 19,9 mm - 0,78 gr - collection privée



dimension réelle



type A-5 - \varnothing 17 mm - 0,90 gr - collection privée

Jean-Luc BUATHIER
(à suivre...)

BOURSES ET SALONS

**27^{ème} Bourse aux Monnaies
AIX-LES-BAINS (73)**

Dimanche 24 juin

Casino Grand Cercle – 9h à 12h et 14h à 17h

Organisation : Club Numismatique d'Aix-les-Bains

**28^{ème} Salon Cartophile et Numismatique
BELLEGARDE (01) - Dimanche 22 juillet**

Hôtel de Ville – 9h à 12h et 14h à 18h

Organisation : Amicale Numismatique et Cartophile

Le Courier des Lecteurs

Un de nos adhérents nous a fait part d'une superbe double frappe sur une monnaie d'un demi-sol de Louis XVI frappé en 1790 à Montpellier. Bien que le différent N pour l'atelier de Montpellier ne soit pas visible, on l'identifie grâce à la marque du Directeur de la



Monnaie de Montpellier : Etienne BERNARD





Association Numismatique de la Région de Cluses

Bulletin d'adhésion



Mme Melle Mr

Nom

Vous êtes

Prénom

Numismate
 Placomusophile

Tél.

Adresse Postale

CP Ville

Adresse Internet

Cotisation

- Adulte - Cotisation annuelle : 16 €
 Jeune (moins de 18 ans) - Cotisation annuelle : 8 €

Règlement

- chèque bancaire au nom de l'A.N.R.C.
 espèces

à retourner à

A.N.R.C.

B.P. 32

74970 MARIGNIER

tel : 06 85 50 58 50



↳ Réunion chaque 3^{ème} vendredi du mois à 18h30